

mensuel de l'actualité
municipale et associative

N°22
JUILLET
AOÛT
2016

VEUREY **i**NFO

VOROÏZE



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- p3 - Trottoir et quilles du RD3
- Lutte contre l'ambroisie :
Agissons !
- p4 - Le groupe patrimoine
de protection
- AIDE TNT
- p5 - La démoustication :
l'affaire de chacun
- p6 - Espace METRO
- p8 - Etat Civil

VIE ASSOCIATIVE

- p7 - Petits Malins
- p8 - Petits Bouts

INFORMATIONS UTILES

P8

AGENDA

P8



*Bel été à tous. Rendez vous le 2 septembre
pour un nouveau numéro de votre journal*



MAIRIE DE VEUREY VOROIZE

2 rue de la Gilbertière

Tél : 04 76 85 16 80

Fax : 04 76 85 54 28

mairieveureyvorozie@wanadoo.fr

www.veurey-voroize.fr

Directeur de la publication : Heraud Philippe

Mise en page et impression JD2Tullins



TROTTOIR ET QUILLES DU RD3

Les habitants du haut du village et de Montaud ont été surpris de voir que l'on avait fait poser puis retirer des quilles le long du trottoir aménagé le long du RD3 entre le parking des écoles et le chemin de Bois Vert.

Ces quilles auraient du être posées lors de la réalisation des travaux, mais nous avons misé sur le civisme des automobilistes et reporté cette installation destinée à garantir la sécurité des piétons (rappelons que ce trottoir leur est destiné !!!).

Malheureusement, on s'est vite rendu compte que les automobilistes ne sont pas tous des personnes raisonnables, certains s'engagent même sur le trottoir dès son début pour éviter le ralentisseur et gagner quelques secondes.

Aussi nous avons décidé de les poser suite aux nombreuses plaintes des piétons qui ne pouvaient plus utiliser cet équipement en toute sécurité.

Des automobilistes râteurs et inconscients ont tout de suite

considéré que c'était dangereux (pour leur voiture !!!) en oubliant le but premier de ce trottoir.

Et ils ont cru qu'ils avaient gagné !! Non, les quilles ont été retirées car pas assez espacées pour permettre aux bus de manœuvrer en cas de croisement.

Après concertation avec la Semitag, la Metro et le Conseil Départemental, nous avons décidé de supprimer le principe de priorité à la descente et placer un ralentisseur vers la zone la plus délicate, de remettre une au deux quilles et de bien signaler la dangerosité.

Nous rappelons que cette zone de partage est limitée à 30km/h, ce qui permet les croisements sans risques pour tous.

Il est regrettable que le manque de respect des règles de bonne conduite nous oblige à engager des dépenses qui pourraient être évitées (pour info, le coût d'un ralentisseur est de l'ordre de 10000€).

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE : AGISSONS !

L'ambrosie à feuilles d'armoïse produit un pollen agressif qui est responsable de manifestations allergiques en août et septembre, entraînant conjonctivite, rhinite et asthme.

La prise de conscience progressive de la dangerosité de son pollen au cours des 20 dernières années a induit un changement de statut ; de simple mauvaise herbe, elle est devenue un problème de santé publique et la lutte s'organise : elle est inscrite au Plan National Santé Environnement et des mesures réglementaires ont été prises : arrêtés préfectoraux n° 2000-1572 et n°2009-02370 rendant sa destruction obligatoire en Isère.

Tout le monde est concerné et doit intervenir à son niveau :

- Les collectivités publiques sur les terrains publics
- Les propriétaires privés sur leurs parcelles
- Les lotisseurs ou les entreprises sur les chantiers
- Les agriculteurs sur les terrains agricoles

Comment la reconnaître ?

Elle commence à germer dès le mois d'avril. Elle croît rapidement si elle a de la lumière et pas de concurrence et peut atteindre plus d'un mètre de haut. Sa tige est verte, dressée et couverte de poils blancs. Ses feuilles sont très découpées et d'un vert vif uniforme sur les 2 faces. Ses fleurs apparaissent en juillet-août, regroupées en épis vert-jaune, au sommet des rameaux : elles portent le pollen. La formation des graines se fait principalement en octobre et ensuite la plante meurt.

Mais les graines (2 à 3000) tombées au sol sont responsables de la génération de l'année suivante !

Quand et comment intervenir ?

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion, les plants doivent être systématiquement détruits, en priorité avant la floraison, c'est-à-dire fin juillet :

Sur de petites surfaces ; l'arrachage sera privilégié (port de gants recommandé).

Sur de grandes surfaces ; végétalisation des sols (elle n'aime pas la concurrence) ou fauchage/broyage.

Plus d'infos sur le site ; <http://www.ars.rhonealpes.sante.fr> (onglets : veille sanitaire/santé de a à z/ambrosie)

ou auprès du référent ambrosie de la commune; Jean-Michel May au 06.74.82.26.68

Vous pouvez aussi participer efficacement à l'inventaire des zones touchées en effectuant des signalements sur le site : <http://www.signalement-ambrosie.fr>



LE GROUPE PATRIMOINE

Le groupe patrimoine, accompagné par Mr le Maire et Nathalie Bellon lors de la présentation du livre « Gardiens de Mémoire » aux Veurois, le samedi 11 juin dans le hall de la salle des fêtes.



AIDE TNT

Selon la dernière étude Médiamétrie réalisée après le 5 avril 2016 pour le compte de l'agence nationale des fréquences (ANFR), 90% des foyers recevant la télévision par une antenne râteau ont vécu le passage à la TNT sans difficultés. Préparés à ce changement par la campagne d'information nationale de l'ANFR, ils ont considéré que ce passage était une bonne chose, notamment du fait de la meilleure qualité d'image et de l'arrivée de nouvelles chaînes en HD, jusqu'alors non reçues.

Néanmoins, quelques téléspectateurs ont pu et peuvent encore connaître des difficultés de réception de la TNT depuis le 5 avril 2016. L'Etat a mis en place une aide à la réception versée par l'ANFR et destinée à ces personnes, qui doivent adapter leur antenne râteau ou passer à un mode de réception alternatif (satellite, ADSL, fibre optique ou câble) pour rétablir la réception des chaînes de télévision qu'ils auraient perdues.

Le montant maximal de l'aide (une seule par foyer fiscal) pour les résidences principales uniquement en réception exclusive hertzienne est de :

- **120 € pour une adaptation ou réorientation de leur antenne râteau,**
 - **250 € pour un changement de mode de réception.**
- Pour les habitations collectives, ce montant maximum est de 500 €.**

Elle est accordée sans conditions de ressources, mais toutes les demandes d'aide doivent impérativement être justifiées par une attestation d'antenniste et la facture des travaux entrepris.

Les particuliers peuvent demander l'aide à la réception sur le site www.recevoirlatnt.fr à la rubrique « les aides de l'Etat » s'ils disposent d'un accès internet. Ils pourront ainsi initier eux-mêmes leur demande 7 jours/7 et 24h/24.

Les conseillers du centre d'appel de l'ANFR traitent également les demandes par téléphone. Ils sont joignables au 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (appel non surtaxé).

Seules les aides initiées par ces deux moyens seront recevables.

Le service de la communication et des relations institutionnelles de l'ANFR.



LA DÉMOUSTICATION : L'AFFAIRE DE CHACUN

Les moustiques pouvant entraîner d'importantes nuisances et notamment des risques sanitaires, un service de démoustication est chargé d'intervenir sur notre territoire. Cette mission de service public, financée par notre commune et le Conseil départemental, est conduite par l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la D  moustication (EIRAD).

Ces insectes se d  veloppant sous forme de larves dans l'eau, donc tout r  cipient contenant de l'eau, m  me propre peut permettre leur d  veloppement. C'est    ce stade que la lutte est la plus efficace car elle ne concerne que des collections d'eau de petites tailles facilement rep  rables et principalement situ  es autour des habitations. **En supprimant ces points d'eau autour de son domicile, on   limine les lieux de ponte et le d  veloppement larvaire, donc la prolif  ration des moustiques.**

Quelques gestes faciles de pr  vention:

- enlever tous les objets dans le jardin, sur la terrasse qui pourraient servir de recueils d'eau,
- supprimer l'eau stagnante dans les soucoupes sous les pots de fleurs, ou les remplir avec du sable,
- v  rifier le bon   coulement des eaux de pluie (goutti  res, rigoles couvertes par une grille...),
- couvrir de fa  on herm  tique les r  serves d'eau (bidons, citernes d'eau de pluie) avec de la toile moustiquaire.

En cas de probl  me li   aux moustiques, n'h  sitez pas    effectuer un signalement sur le site internet: www.eid-rhonealpes.com

TOUT CE QUI VOLE N'EST PAS MOUSTIQUE !

Les moustiques sont de petits insectes de moins d'1 cm, sans couleurs vives (rouge, jaune, bleue).

1/ Parmi tous ces insectes, retrouvez les moustiques !
2/ Lequel d'entre eux est un moustique tigre ?

Les larves de moustiques se d  veloppent dans tout r  cipient pouvant contenir de l'eau : soucoupes de pots de fleurs, vases, jouets laiss  s    la pluie, objets d'ornement creux...

ATTENTION ! MOUSTIQUE TIGRE !

Un petit moustique

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) n'est pas plus gros que la Terre sur la pi  ce de 1 centime d'euro.

Des taches et des lignes caract  ristiques

Des taches blanches sur le corps et les pattes, une ligne blanche sur le dos et la t  te.

Il peut transmettre des maladies comme la dengue et le chikungunya mais il est surtout nuisant et pique pendant la journ  e.

Pour vous informer et/ou signaler le moustique tigre : www.signalement-moustique.fr

Des pr  venteurs moustiques d  tenteurs d'une carte professionnelle vis  e par le directeur, peuvent   galement se pr  senter d'eux-m  mes    votre domicile. Merci de leur r  server le meilleur accueil car l'efficacit   de ce service d  pend de la coop  ration de tous.

Tout renseignement peut-  tre obtenu en mairie ou aupr  s de l'EIRAD, 73310 Chindrieux par mail    l'adresse : contact@eid-rhonealpes.com ou par t  l  phone : 04.79.54.21.58 / Fax: 04.79.54.28.41

Le frelon asiatique

Vous suspectez sa pr  sence.

Prenez une photo de l'insecte ou du nid.

Contactez nous :

GDS 38 ☎ 09 74 50 85 85 ✉ info@gds38.asso.fr

FDGDON 38 ☎ 04 74 86 40 68 ✉ fdgdon38@orange.fr

Plus d'infos sur : www.fredonra.com

Ce r  seau de surveillance est d  di      la surveillance du frelon asiatique, esp  ce exotique invasive.
Pour la destruction d'un nid de gu  pes, merci de contacter un d  sinsectiseur professionnel.

LANCEMENT D'UN SITE INTERACTIF PARTICIPATION.LAMETRO.FR

Depuis l'adoption d'une délibération cadre sur sa politique participative en novembre 2015, la Métropole grenobloise s'efforce de favoriser la participation des acteurs et habitants du territoire à l'élaboration de ses politiques publiques.

Après le renouvellement de ses instances participatives, la mise en place de panels citoyens sur la transition énergétique et l'habitat, la Métropole ouvre un espace numérique dédié à la participation des habitants.

Cet outil permet de :

prendre connaissance des concertations en cours et de retrouver les documents afférents : comptes rendus, présentations, vidéos,...

- retrouver tous les rendez-vous des réunions publiques, balades urbaines, ...

- contribuer en ligne à l'élaboration de projets : après avoir pris connaissance des projets, les internautes peuvent voter, argumenter et documenter les projets proposés sur le site internet. Ce site internet est une expérimentation de la Métropole grenobloise qui vise à favoriser la transparence des dispositifs participatifs, à améliorer les projets portés par la Métropole en

récoltant la parole des citoyens et à identifier les suites données aux propositions portées par les acteurs et habitants.

Les premières concertations en ligne :

Dès l'ouverture de cet espace, les internautes sont invités à déposer leurs propositions sur la plus-value qu'aurait la Métropole à agir en matière de sport et de culture. L'ensemble des propositions récoltées sera présenté aux élus avant l'adoption d'une délibération en fin d'année.



LE BOIS FRANÇAIS - A LA BASE DE TOUS LES LOISIRS

Ouvert à partir du 21 mai, au Bois français, il y en a pour tous les âges, pour tous les goûts, en famille, en groupe ou en solitaire. Les amateurs de farniente les mains dans les poches où accrochées à la canne à pêche côtoient paisiblement les turbulents ou assidus baigneurs surveillés par les maîtres-nageurs attentifs.

Sur le sable les boulistes tirent ou pointent non loin des volleyeurs, les enfants partagent l'aventure ascensionnelle des pyramides de cordes et les plus grands reconstituent leur force de travail à l'ombre de la buvette.

Du repos, de la détente, du jeu mais aussi du sport avec les activités encadrées de tir à l'arc, biathlon, VTT, kayak, aviron et autre ski nautique.

Pour tous les âges et pour tous les goûts.

Et deux nouveautés 2016 :

le sentier pédagogique balisé entre la base et le bois de la Bâtie à la découverte de la biodiversité de cet exceptionnel espace naturel sensible, et, plus sportif, les animations de l'association SuperDog pour se familiariser avec l'attelage léger homme-chien, le canivtt ou le canicross.

Le Bois français est le plus grand site naturepériurbain de la région (75ha), à 15mn de Grenoble, accessible en bus (57),

en voiture ou même à vélo (le long des berges de l'Isère), en plein coeur du Grésivaudan, ouvert toute l'année, et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Comme à la base de tous les loisirs.

www.lametro.fr/boisfrancais

**BAIGNADE TOUS
LES JOURS
DE 10 H À 20 H.**

Informations : lametro.fr



PETITS MALINS

Pour vos enfants autour de l'école !

Chers parents d'enfants scolarisés à Veurey Voroize, cet article est pour vous !

Le bureau de l'association des Petits Malins vous en souhaite une bonne lecture.

Les Petits Malins organisent, pour tous les enfants scolarisés à Veurey Voroize, les activités du Périscolaire Matin, du Périscolaire Soir, du Périscolaire Mercredi et des TAP. Ils participent aussi à l'organisation de la Restauration Scolaire même si ce service est municipal.

Voyons un peu plus dans le détail chaque activité :

LE PÉRISCOLAIRE MATIN

Il ouvre à 7h30 et les enfants sont accompagnés dans les écoles maternelle et élémentaire à l'heure d'accueil de chaque établissement. Les activités proposées sont de type garderie : coloriages, petits jeux, activités manuelles etc...

LE PÉRISCOLAIRE SOIR

Les enfants de maternelle sont pris en charge par les membres de l'équipe d'animation à 15h45 dans les classes.

Les enfants d'élémentaire sont pris en charge par les membres de l'équipe d'animation à 15h30 ou 16h en fonction des jours de la semaine dans la cour de l'école.

Un goûter est proposé aux enfants dès leur arrivée au Centre de Loisirs.

Certains enfants sont accompagnés sur leur lieu des activités proposées par les associations de VEUREY-VOROIZE (danse, judo, musique...). Les activités proposées sont de type garderie. Sur demande des parents et sur le volontariat des enfants nous pouvons permettre aux enfants de faire leurs devoirs mais cela reste une supervision et non une aide approfondie.

Le départ des enfants est échelonné.

L'accueil du soir se termine à 18h00.

LE PÉRISCOLAIRE MERCREDI (APRÈS L'ÉCOLE)

Nous accueillons les enfants les mercredis après l'école avec 4 possibilités :

- Nous allons les chercher à l'école à 11h30. Après ils peuvent partir jusqu'à 12h30 sans repas, ou jusqu'à 13h30 mais avec repas.
- Vous pouvez aussi les amener entre 13h et 13h30, si vous ne

voulez pas qu'ils mangent au centre. Nous proposons, chaque mercredi, des activités diverses et variées sur une thématique choisie par les équipes d'animation. Nos activités se déroulent jusqu'à 18h.

Régulièrement des intervenants viennent proposer des activités thématiques et nous organisons aussi des sorties pour le plus grand plaisir des enfants.

LES TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

Dans le cadre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires les Petits Malins ont été missionnés par la mairie de Veurey Voroize afin d'organiser les TAP par la mise en place d'activités de découverte.

Les TAP s'articulent autour de module, avec 6 à 8 séances, entre chaque période de vacances. Les enfants sont récupérés à l'école par les intervenants.

Une animatrice professionnelle des Petits Malins assure la coordination de ces activités.

Les enfants inscrits au périscolaire (après TAP) seront ramenés aux Petits Malins par du personnel Petits Malins. Les enfants non-inscrits au Périscolaire sont à récupérer à la fin d'activité sur le lieu d'activité. Plusieurs activités sont proposées aux enfants, leur inscription se fera à partir d'une fiche de souhaits. Les thématiques des activités sont très variées.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Une mission d'animation et de supervision a été demandée à l'association par la municipalité de VEUREY-VOROIZE. Le Directeur de l'association supervise l'équipe municipale et organise avec elle le temps du repas et le temps d'animation.

Quatre animateurs/trices des Petits Malins interviennent sur le temps de restauration scolaire. Les animations proposées sont basées sur des thématiques proposées par l'équipe d'animation. Une réunion de concertation a lieu chaque semaine.

N'hésitez pas à venir visiter notre site internet afin de voir ce que nous proposons à vos enfants : www.lespetitsmalins.fr

ASSOCIATION LES PETITS MALINS

1 rue des clos - 38113 VEUREY-VOROIZE

Tél : 04 76 53 83 62

Portable : 06 75 08 07 88

Mail : directeur@lespetitsmalins.fr

Site : www.lespetitsmalins.fr



PETITS BOUTS

SENSIBILISATION DES ENFANTS A LEUR ENVIRONNEMENT

A l'initiative de la directrice, la Maison des P'tits Bouts est adhérente depuis 4 ans à la Ligue de Protection des Oiseaux (Refuge LPO). La crèche bénéficie ainsi de supports (affiches, photos...) et de l'intervention d'une animatrice.

A ce titre, Aude Clément vient régulièrement (3 fois par an) proposer des actions en fonction de l'âge des enfants.

Pour les bébés, elle intervient dans le domaine sensoriel: écoute des sons, toucher ce qui pique, ce qui est doux...

Avec les plus grands (2-3ans) les enfants vont observer dans le jardin, ramasser les feuilles, les fleurs.

L'utilisation d'un matériel spécifique (jumelles) permet d'explorer la nature. Des plantations sont réalisées pour affiner leurs observations sur la croissance.

Avec ce projet, des nichoirs et une mangeoire à écureuils ont été installés dans les arbres à proximité des enfants. Ils les nourrissent avec des noix, des restes de pommes, et des boules de graisse.

Sur le parking, des jardinières avec plusieurs variétés de plantes permettent encore l'observation et la cueillette, et attirent les oiseaux et les insectes.

Parents, enfants et professionnels participent conjointement notamment lors des "Chantiers parents" pour poursuivre ce que l'animatrice met en place avec l'équipe éducative."



INFORMATIONS UTILES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

- > Lundi 15h-17h
- > Mardi 8h-12h / 13h-17h
- > Mercredi et Vendredi 13h-17h
- > Jeudi 8h-12h/13h-18h
- > Samedi 8h-12h

Cabinet médical :

• **Médecins généralistes** : Dr. PARMENTIER Christophe et Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie** : Marie José MICHAL 04.76.53.94.26

• **Podologue** : Pierre-Olivier FORTOUL : 04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 / 06.80.72.99.30

- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54

- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• **Psychologue** : Cécile RONDAN : 06.45.81.74.72

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage :

04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours :

18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde :

Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

CCAS :

ccasveureyvorize@orange.fr

VOS RENDEZ-VOUS

FORUM DES ASSOCIATIONS
samedi 3 septembre 17h à la SDF.

DON DU SANG
lundi 12 septembre
de 17h à 20h à la SDF

ETAT CIVIL

Naissances :

• VINOY Emmy, Arya née le 13/04/2016 à GRENOBLE

• TIRABASSI CARLETTO Charlie, Robert, Louis, Lucien né le 15/04/2016 à MARTIGUES (13)

• GREUILLET CORDA Agathe, Giulia née le 8/05/1/2016 à GRENOBLE

Mariages :

• NDIR Rémi et CLAVEL Charlotte le 14/05/2016

• SILVIN Guillaume et DEL VECCHIO Elodie le 4/06/2016

• MARIAN Franck et CHAMBARETAU Anne le 11/06/2016

Décès :

• RODMACQ Bernard décédé le 14/05/2016 à LA TRONCHE

• CHAVERNOZ Jean-François décédé le 06/06/2016 à VEUREY VOROIZE